

Autour du Boulevard Nature : Mulsanne, le circuit du petit chien

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM

Cette randonnée vous emmène au cœur des forêts de pins. Elle traverse plusieurs routes, faites donc attention tout au long de la randonnée.



Durée :	4h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	16,55 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	71 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	67 m	Commune :	Mulsanne (72230)
Point haut :	83 m		
Point bas :	53 m		



Description

Depuis le Mans, prendre la D338 et rouler jusqu'à Mulsanne. Au rond-point à l'entrée de la ville, bifurquer à gauche sur l'Avenue de Ronen. Se garer au niveau du Square Bentley et du centre commercial.

(D/A) Dos au centre commercial, suivre la signalétique à gauche du panneau d'information pour traverser le Square Bentley dans sa totalité et sortir Rue des Pins. La prendre sur la gauche jusqu'à l'église en continuant toujours en face.

(1) Descendre Rue de l'Église en passant par les terrasses du Pontvillain. *Ne pas hésiter à faire un arrêt au niveau de l'ancien lavoir.* Emprunter la Route de la Chesnaie à droite jusqu'à la D338. Croiser l'ancien lavoir de La Madeleine. Suivre la départementale sur la droite puis la **traverser avec prudence** au premier chemin à gauche.

(2) Il porte le nom de Chemin de la Fuie. Traverser un ruisseau puis couper la Rue des Coccinelles puis la Rue des Libellules. Tomber sur une intersection.

(3) Suivre ensuite le sentier à gauche. Ignorer la Rue des Grillons puis la Rue des Criquets. Au niveau du premier croisement, prendre à droite sur le petit passage qui rejoint la Rue des Papillons. Poursuivre tout droit sur la rue puis de nouveau en face sur le Boulevard de Bellevue. Arriver au rond-point de la Rue du Stade. Emprunter le Chemin de l'ACO qui longe les terrains de sports jusqu'au parking ACO des 24 Heures. Monter toujours tout droit jusqu'à l'ancien château d'eau.

(4) Prendre à gauche, puis suivre le chemin balisé en continuant d'abord toujours en face, jusqu'à ce que cela ne soit plus possible. Alors, garder toujours la gauche jusqu'à l'allée cavalière pour la suivre sur la droite. Passer sous des lignes électriques pour tomber sur un croisement.

(5) Prendre à droite, repasser sous les lignes haute tension. Continuer jusqu'à la D140 (circuit des 24 Heures). Traverser avec **prudence**, après environ 500 m, entrer à gauche dans le bois sur le premier sentier. Tomber sur un carrefour au niveau d'un virage.

(6) Longer la route sur la droite («S» d'Arnage appelé aussi «virage d'Indianapolis»), au 2^e virage, la quitter en direction de la Lande du Tertre sur une petite route goudronnée, puis partir sur le chemin à droite pour trouver un croisement en T.

Points de passages

D/A Square Bentley

N 47.913208° / E 0.246594° - alt. 68 m - km 0

1 Rue de l'Église

N 47.906841° / E 0.248952° - alt. 71 m - km 0.84

2 Chemin de la Fuie - Le Rhonne (rivière) - Affluent de la Sarthe

N 47.902893° / E 0.244893° - alt. 58 m - km 1.78

3 Carrefour

N 47.905445° / E 0.24155° - alt. 64 m - km 2.26

4 Château d'eau

N 47.914067° / E 0.233027° - alt. 78 m - km 3.66

5 Croisement de l'allée cavalière

N 47.910829° / E 0.224826° - alt. 62 m - km 4.64

6 Virage d'Indianapolis

N 47.920522° / E 0.221579° - alt. 58 m - km 6.1

7 Croisement en T

N 47.927666° / E 0.225897° - alt. 60 m - km 7.34

8 Quitter le GR36

N 47.93516° / E 0.227005° - alt. 53 m - km 8.18

9 Carrefour

N 47.922648° / E 0.23676° - alt. 61 m - km 9.79

10 D140 ter

N 47.921846° / E 0.247387° - alt. 62 m - km 10.98

11 Piste - allée cavalière

N 47.917435° / E 0.263406° - alt. 73 m - km 12.28

12 Route de Brette-les-Pins

N 47.915783° / E 0.264851° - alt. 74 m - km 14.69

13 Petit bois de châtaigniers

N 47.913827° / E 0.256909° - alt. 76 m - km 15.37

14 Salle Édith Piaf

N 47.910976° / E 0.253043° - alt. 72 m - km 15.85

D/A Square Bentley

N 47.913212° / E 0.246608° - alt. 68 m - km 16.54

(7) Garder la gauche au croisement jusqu'à la Pincenardière, situé dès la sortie de la forêt (stade d'entraînement du Mans FC).

(8) Quitter le GR® 36 à droite en direction du Petit Midi. Suivre la grande allée. Continuer toujours tout droit jusqu'à être passé près d'une zone dégagée, de son terrain de foot et du terrain de tennis au niveau des Petites Ganières. Continuer tout droit pour tomber sur un carrefour.

(9) Tourner à gauche en restant derrière le rail de sécurité en direction du Mans sur 200 m. Traverser la D338 (**avec prudence**) pour partir sur la gauche avant de prendre la première à droite pour longer la Route de la Closerie jusqu'à la D140ter.

(10) La traverser pour rejoindre le Boulevard des Grands Rôtis. Continuer pendant 400 m, puis prendre à gauche le long du bois. Continuer toujours tout droit jusqu'à la prochaine grande piste, aussi considérée comme une allée cavalière.

(11) L'emprunter à gauche. La suivre sur 1 km environ en ignorant 3 intersections venant de droite. Partir à droite à la quatrième sur une autre grande allée, la quitter après 200 m pour aller à droite. Continuer toujours tout droit jusqu'à la fin du chemin puis bifurquer à gauche. Aller de nouveau à droite puis à gauche sur un chemin pour trouver la route de la Megrière et de Brette-les-Pins.

(12) Prendre à droite sur 350 m environ. **Prudence, route dangereuse.** Après avoir laissé le chemin de droite, quitter la route et entrer à droite en sous-bois sur le premier sentier. Garder la gauche au premier croisement puis continuer toujours tout droit dans le petit bois de châtaigner.

(13) Traverser le bois puis filer en face à la route. Continuer toujours tout droit jusqu'au deuxième chemin (Rue Émile Zola) : sortir du sous-bois vers la droite, traverser au passage piétonnier pour emprunter le trottoir. Pénétrer à droite dans le premier petit bois de châtaigniers où se situe un châtaignier âgé d'environ 550 ans.

(14) Longer la salle Édith Piaf jusqu'en face des gymnases. Suivre l'Avenue de Nettleham sur la droite par l'allée piétonne. Contourner le rond-point en direction du centre commercial en filant à gauche Avenue de Rouen. Rejoindre ensuite le Square Bentley (**D/A**).

Informations pratiques

Départ Square Bentley, face au centre commercial.

Transport en commun : ligne de bus n°24 arrêt Simone Signoret.

Pour la variante du Houx au (1) : suivre la signalétique à droite du panneau d'information (passer à gauche du centre Carrefour en suivant le balisage jaune. Rejoindre directement le n°10).

Au (5) : Il est également possible d'aller en face vers le monument canadien (environ 250 m), témoin du crash d'un avion allié le 23 mai 1944.

Au monument Canadien faire demi-tour, suivre la grande allée sur 100 m environ. Tourner à gauche et suivre l'ancien GR® 36. Continuer jusqu'à la D140 (circuit des 24 Heures). Traverser avec prudence, après environ 250 m. Entrer à gauche dans le bois. 50 mètres après le (10) : il est possible de retourner au point de départ en empruntant le parcours du Petit Midi ou de continuer.

A proximité

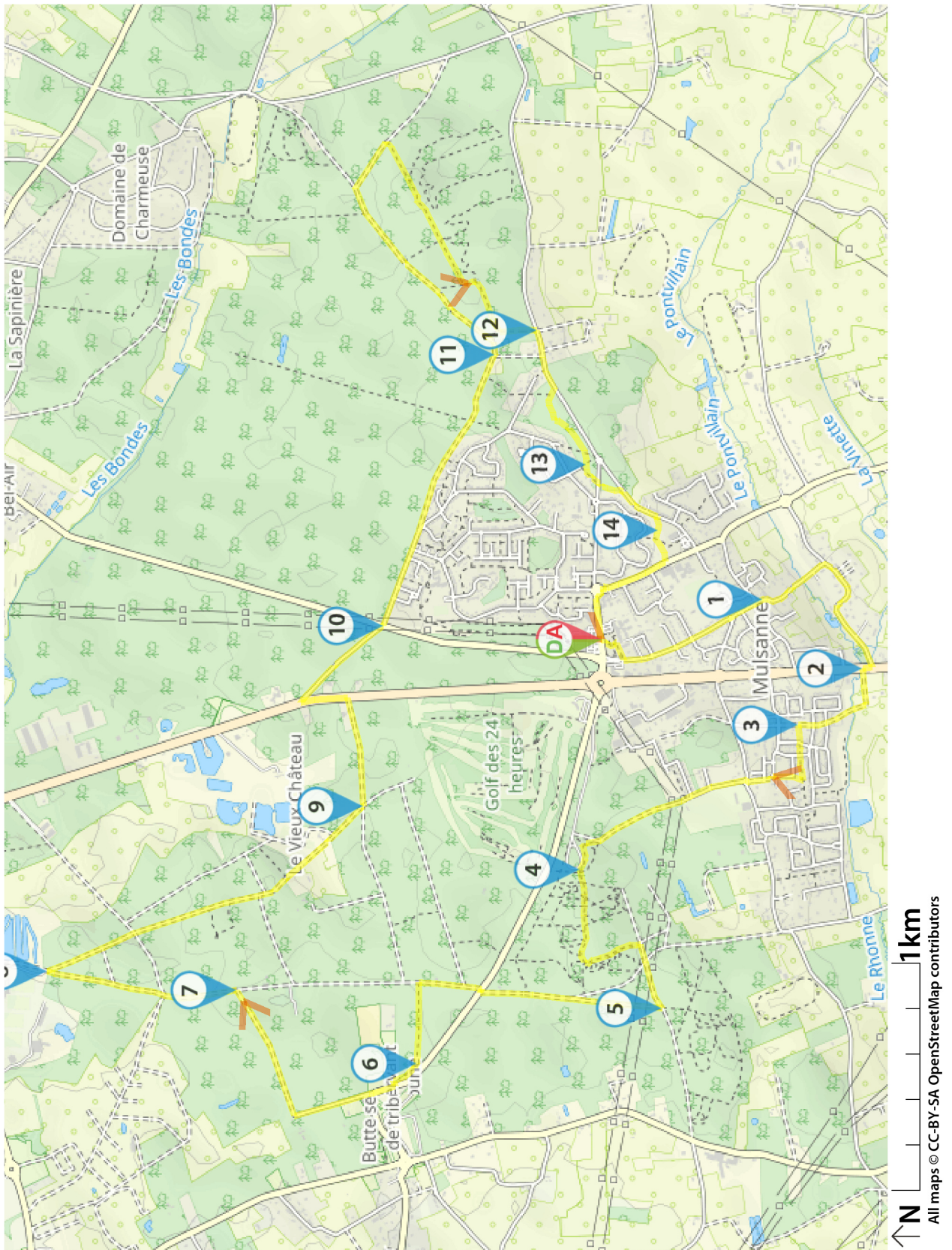
À voir au fil du chemin :

- Église
- Lavoir de la Madeleine
- Monument canadien
- [Virage d'Indiapolis](#)
- Forêt de pins
- GR® 36
- Complexe sportif de la Pincenardière
- [Ligne droite des Hunaudières](#)
- Arbres remarquables dont un châtaignier âgé de cinq siècles

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-mulsanne-le-c/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.